

Dépenses de fonction

Titulaire d'un emploi supérieur :

LOUIS MORISSET
Président-directeur général

Année financière
2019-2020

Trimestre
Janvier à mars

Description de la dépense	nombre de personnes	Date	Coût
Repas avec intervenants du secteur financier	3	6 janvier 2020	282,26 \$
Repas avec intervenant du secteur financier	2	22 janvier 2020	116,07 \$
Repas avec intervenant du secteur financier	2	24 janvier 2020	6,80 \$
Repas avec collaborateurs internes	4	29 janvier 2020	34,40 \$
Repas avec intervenant du secteur financier	2	6 février 2020	103,18 \$
Repas avec collaborateurs externes	3	13 février 2020	133,66 \$
Repas avec intervenants du secteur financier	3	20 février 2020	148,90 \$
Repas avec intervenant du secteur financier	2	24 février 2020	72,58 \$
Repas avec intervenants du secteur financier	4	25 février 2020	76,93 \$
Repas avec intervenants du secteur financier	4	27 février 2020	87,10 \$
Repas avec collaborateur externe	2	12 mars 2020	30,11 \$
Repas avec collaborateur externe	2	13 mars 2020	34,00 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.